

Image not found or type unknown



Mise en vente dun appartement/ resiliation de bail

Par **syrie gérard**, le **27/12/2011** à **19:09**

Bonjour, j'ai décidé de mettre à la vente un appartement et en conséquence j'ai résilié le bail locatif de l'occupant. Celui-ci n'a pas fait valoir son droit de préemption. Compte tenu de la faiblesse du marché immobilier, et si je n'arrive pas à réaliser la vente, dans quelles conditions ai-je le droit de relouer mon bien?